

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 juin 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 R 8 G Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de l'Institution interdépartementale du parc du Tremblay (Val-de-Marne) (Conseil d'Administration).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, en date du 23 mai 2017 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein de l'Institution interdépartementale du parc du Tremblay (Val-de-Marne) (Conseil d'Administration) :

- Madame Catherine BARATTI-ELBAZ, en remplacement de Madame Pénélope KOMITES, désignée les 16 et 17 juin 2014.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO